



Secrétariat général

Viale Stefano Franscini 7
Case postale 2720
CH-6501 Bellinzone

Medienmitteilung – Communiqué de presse – Comunicato stampa – Press release

Bellinzone, le 5 octobre 2015

Fonctionnaire de la FIFA – pas de libération

Un des fonctionnaires de la FIFA, actuellement placé en détention en vue d'extradition, avait formulé une requête de libération ayant été rejetée par l'Office fédéral de la justice. Par décision du 2 octobre 2015, la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral a rejeté le recours que le recourant a interpellé à l'encontre de la décision de l'Office fédéral de la justice. Le tribunal a admis l'existence d'un risque de fuite. Les motifs invoqués, tels l'âge avancé, l'état de santé, etc., ne plaident en l'espèce pas en défaveur d'un risque de fuite. Le recourant n'entretient pas de liens étroits avec la Suisse et il est en mesure de faire de longs voyages. Des mesures de substitution comme une caution, un monitoring électronique, etc., ne réduiraient pas suffisamment le risque de fuite. Actuellement, d'ultérieurs examens médicaux sont en cours pour évaluer la capacité du recourant à endurer l'incarcération.

Contact:

Tribunal pénal fédéral, Mascia Gregori Al-Barafi, Secrétaire générale et responsable médias
Tél. 091 822 62 62
E-Mail: presse@bstger.ch